



SIGOYER

Hautes-Alpes



Bulletin municipal N° 12
Juin 2001



Le mot du Maire,

Un équipe municipale de quinze élus s'est engagée pour une mandature.

Les projets pour ces six années sont nombreux :

- *Réaliser en 2001 la deuxième tranche des travaux de rénovation des salles de classe*
- *Construire le garage communal à proximité du parking des Murets*
- *Réaliser le lotissement d'accueil des artisans de la commune*
- *Réhabiliter le presbytère*
- *Préparer le schéma directeur d'assainissement qui décidera des futures stations d'épuration*
- *Faire l'étude diagnostic du réseau d'adduction d'eau potable*
- *Réfléchir sur une structure d'accueil des personnes âgées dans le cadre d'un pôle médico social*
- *Organiser le secteur du col des Guérins en soutenant l'activité agricole et en structurant la filière pleine nature autour du massif de Céûze*
- *Favoriser les nouvelles technologies de communication*

Je suis persuadé que la démocratie locale est l'avenir d'une société fragilisée car la commune a un rôle irremplaçable pour maintenir le lien social.

Une économie mondialisée nous fait payer très chèrement l'inconscience d'avoir ignoré les lois de la nature, humainement les solutions restent locales dans une démocratie de proximité où l'on peut reconstruire l'esprit citoyen.

C'est aux élus, mais aussi à vous tous de relever ces défis

Alain Bonnardel

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	P 2
DU NEUF A LA COMMISSION INFO !.....	P 3
AU FIL DES REUNIONS	P 4
BUDGET	P 7
COMMUNIQUES	P 8
HISTOIRES D'EAU.....	P 9
PATRIMOINE.....	P 10
LE COIN DES ASSOCIATIONS	P 11
LE COIN DE L'ECOLE	P 16
ETAT CIVIL.....	P 20
PAGE PRATIQUE.....	P 21

Au fil des réunions...

Réunion du 29 janvier 2001

Contrat montagne : ce contrat qui lie pour 3 ans les collectivités locales et la Région répond à des objectifs de solidarité, de préservation et de valorisation des sites et de maintien d'une économie durable pour les communes situées en zone de montagne. Différents dossiers (réhabilitation de logements, aménagement d'espaces publics, pôle médico-social, maison de la nature, ferme relais...) ont été déposés par la commune pour pouvoir bénéficier de crédits d'Etat et européens.

Filière pleine nature : dans le cadre de la CCTB, il va être mis en place une réflexion pour :

- développer l'attractivité du site de Célzèze pour toutes les activités de loisir (escalade, VTT, randonnées pédestres et équestres...)
- prévoir un aménagement global du site.

Garage communal : une demande de subvention a été déposée au titre de la DGE. Les travaux ne débiteront qu'après l'accord de subvention.

École : dans la deuxième tranche de travaux, il est prévu notamment le remplacement du système de chauffage, une étude a été demandée à M. Jean, thermicien de la société ESTER qui proposera les différentes solutions envisageables.



Réunion du 18 mars 2001

Election du Maire et des adjoints : ont été élus avec 14 voix :

- Maire : Bonnardel Alain,
- 1^{er} adjoint : Ligozat Jeanin
- 2^{ème} adjoint : Michalinoff Jacques

• 3^{ème} adjoint : Meunier Michel
Désignation des délégués à la Communauté de Communes de Tallard-Barclonnnette :

- Délégués titulaires : Bonnardel Alain et Ligozat Jeanin.
- Délégués suppléants : Meunier Michel et Michalinoff Jacques.

Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Electrification de Tallard :

- Délégué titulaire : Raizin Stéphane.
- Délégué suppléant : Cornil Jean-Marc.



Réunion du 5 avril 2001

Constitution des commissions : voir tableau page suivante.

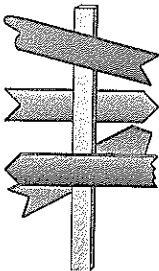
Atribution des contrats de maîtrise d'œuvre :

- Lotissement d'artisans : Duc Serge, architecte.
- Garage communal : Noël Daniel, économiste.
- Travaux école : contrat non encore attribué, consultations en cours.

Préparation du budget : parmi les points à l'ordre du jour on peut souligner :

- Taxes locales : pas d'augmentation des taux d'imposition.
- Fournitures scolaires et transport : participation de la commune, 500 F par enfant scolarisé (450 F auparavant).
- Subventions aux associations : elles sont reconduites dans leur globalité, voire augmentées pour certaines.
- Les différents projets lancés par la municipalité précédente ne sont pas

remis en question (voir détail dans le budget).



Réunion du 12 avril 2001

Approbation du compte administratif : les comptes administratifs 2000 ont été approuvés à l'unanimité (voir page budget) le nouveau conseil municipal démarre avec une situation très saine puisque la lecture des comptes laisse apparaître un excédent de 852 587 F en fonctionnement et un excédent de 1 226 620 F en investissement.

Le budget 2001 : les budgets 2001 ont été votés à l'unanimité, il est notamment prévu pour 2001 : la réalisation d'un garage communal avec un local vestiaire et sanitaires sur la zone des Murets, la deuxième tranche de travaux à l'école (menuiseries extérieures, chauffage et carrelage des salles de classe), la réalisation d'un lotissement d'artisans.

Le budget eau et assainissement est en augmentation sensible (736 859 F prévu en investissements), sont programmés pour 2001 : différentes études (schéma directeur d'assainissement, étude diagnostic du réseau...) et des travaux de renforcement du réseau d'eau potable.



Réunion du 21 mai 2001

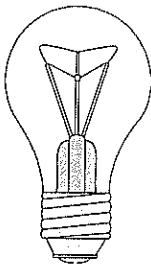
Travaux école : le contrat de maîtrise d'œuvre est confié à M. Noël, économiste, la procédure d'appel d'offres sera lancée rapidement pour une réalisation des travaux durant les vacances scolaires.

Voirie communale : le programme proposé par la commission voirie est adopté à l'unanimité, il prévoit notamment des travaux de revêtement sur les chemins suivants : La Condamine, les Auriols, Les Roses, Bigot, Banarde, Ravourier...

Des panneaux indicateurs des lieux-dits seront installés.

Gestion de la salle des deux Cèze : la gestion de la salle est désormais assurée par Jean-Marc Cornil.

Mise en souterrain du réseau électrique du Villard : profiter de l'opportunité pour mettre également en souterrain le réseau télécom, une subvention de la Région de 64000 F est allouée, revoir cependant le devis ETEC qui semble excessif.



Nous vous rappelons que les comptes-rendus de conseil municipal peuvent être consultés en Mairie.

Composition des différentes commissions :

Commission Urbanisme – Cadre de vie – Environnement – Agriculture

Responsable : Duc serge

Membres : Bonnardel Alain, Clément Jean-Luc, Cornil Jean-Marc, Cottencin Sabine, Fernandez Vincent, Galmiche Françoise, Garcin André, Meunier Michel, Paul Claude, Pelloux Suzanne, Raizin stéphane.

Commission Affaires scolaires et périscolaires – Affaires culturelles

Responsable : Cottencin Sabine

Membres : Bonnardel Alain, Clément Jean-Luc, Cornil Jean-Marc, Gabanou Agnès, Galmiche, Raizin Stéphane.

Commission Travaux – Voirie – Bâtiments Communaux

Responsable : Ligozat Jeanin

Membres : Bonnardel Alain, Clément Jean-Luc, Cornil Jean-Marc, Duc Serge, Galmiche Françoise, Garcin André, Raizin Stéphane.

Commission Eau – Assainissement

Responsable : Cornil Jean-Marc

Membres : Bonnardel Alain, Duc Serge, Fernandez Vincent, Garcin André, Michalinoff Jacques, Meunier Michel, Raizin Stéphane.

Commission Information – Communication

Responsable : Michalinoff Jacques

Membres : Bonnardel Alain, Cornil Jean-Marc, Cottencin Sabine, Fernandez Vincent, Gabanou Agnès.

Commission Finances

Responsable : Michalinoff Jacques

Membres : Bonnardel Alain, Clément Jean-Luc, Cornil Jean-Marc, Cottencin Sabine, Duc Serge, Fernandez Vincent, Gabanou Agnès, Galmiche Françoise, Garcin André, Ligozat Jeanin, Meunier Michel, Paul Claude, Pelloux Suzanne, Raizin stéphane.

Commission d'appel d'offres

Membres : Bonnardel Alain, Cornil Jean Marc, Galmiche Françoise, Garcin André, Ligozat Jeanin, Meunier Michel, Michalinoff Jacques.

Commission Animation – Fêtes et cérémonies – Associations

Responsable : Cornil Jean-Marc

Membres : Bonnardel Alain, Clément Jean-Luc, Garcin André, Paul Claude, Pelloux Suzanne.

Commission Tourisme – Station de ski

Responsable : Paul Claude

Membres : Bonnardel Alain, Cottencin Sabine, Fernandez Vincent, Galmiche Françoise, Raizin Stéphane.

Comité de pilotage étude d'opportunité et de faisabilité d'un pôle médico-social

Responsables : Gabanou Agnès, Meunier Michel

Membres : Bonnardel Alain, Cornil Jean-Marc, Duc Serge.

Aide sociale : Gabanou Agnès



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2000

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANTS	%	RECETTES	MONTANTS	%
Charges à caractère général	419 689.0 F	20.75%	Produits des services	107 361.0 F	5.31%
Charges de personnel	418 562.0 F	20.69%	Impôts et taxes	552 249.0 F	27.30%
Charges de gestion courante	234 858.0 F	11.61%	Dotations, subventions	907 055.0 F	44.85%
Charges financières	96 896.0 F	4.79%	Autres produits	232 626.0 F	11.50%
Excédent de l'exercice	852 588.0 F	42.15%	Produits exceptionnels	138 300.0 F	6.84%
			Report 1999	85 000.0 F	4.20%
Total dépenses	2 022 591.0 F	100%	Total recettes	2 022 591.0 F	100%

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANTS	%	RECETTES	MONTANTS	%
Rembours. des emprunts	279 295.0 F	9.85%	Subventions d'équipement	1 197 827.0 F	42.26%
Acquisition de matériel	46 984.0 F	1.66%	F.C.T.V.A.	145 984.0 F	5.15%
Voire - divers	38 702.0 F	1.37%	Excédent de fonctionnement	879 991.0 F	23.99%
Mairie Poste	28 444.0 F	1.00%	Excédent antérieur reporté	810 572.0 F	28.60%
Aménagement zone Murets	248 705.0 F	8.77%			
Aménagement village	88 789.0 F	3.13%			
Ecole (1ère tranche)	122 978.0 F	4.34%			
Eglise	652 543.0 F	23.02%			
Garage communal	101 313.0 F	3.57%			
Excédent de l'exercice	1 226 621.0 F	43.28%			
Total dépenses	2 834 374.0 F	100%	Total recettes	2 834 374.0 F	100%

LE BUDGET 2001

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANTS	%	RECETTES	MONTANTS	%
Charges à caractère général	839303	34.16%	Vente de services	57000	3.05%
Charges de personnel	475500	25.41%	Impôts et taxes	573830	30.86%
Charges de gestion courante	846500	34.55%	Dotations, subventions	793873	42.42%
Charges financières	105000	5.61%	Autres produits	196800	10.51%
Charges exceptionnelles	5000	0.27%	Report excédent 2000	250000	13.36%
Total dépenses	1871303	100%	Total recettes	1871303	100%

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANTS	%	RECETTES	MONTANTS	%
Rembours. des emprunts	242500	6.75%	Subventions d'équipement	1228620	34.16%
Acquisition de matériel	110000	3.06%	F.C.T.V.A.	120000	3.34%
Voire - divers	30995	0.86%	Excédent de fonctionnement	602587	16.78%
Eglise	25000	0.70%	Excédent antérieur reporté	1841478	45.71%
Mairie Poste	50000	1.39%			
Aménagement zone Murets	165000	4.60%			
Aménagement village	100000	2.78%			
Ecole (2ème tranche)	600000	16.71%			
Lotissement d'artisans	1012940	28.21%			
Pôle médico-social	119250	3.32%			
Fouilles archéologique	50000	1.39%			
Vestiaire - Sanitaires	330000	9.19%			
Garage communal	755000	21.03%			
Total dépenses	3590685	100%	Total recettes	3590685	100%

COMMUNIQUÉS

Environnement

Petit florilège de ce que l'on a pu trouver dans ou à côté des containers : sacs de gazon, téléviseur, matelas, sacs de gravats, sacs de ciment, bouteilles en verre (alors qu'il existe des colonnes prévues pour leur collecte), téléviseurs, viscères de gibier...

Nous vous rappelons que les containers mis à votre disposition **servent uniquement à la collecte des ordures ménagères**. Pour une meilleure hygiène et par respect pour le personnel de ramassage, **celles-ci doivent être mises en sac et non jetées en vrac dans le container**.

Pour les autres déchets (déchets verts, ferrailles, huiles...), il suffit de les porter à la déchetterie de la Communauté de Communes de Tallard-Barcelonnette (voir horaires d'ouverture en fin de bulletin).

Pour les encombrants, un service de ramassage est prévu une fois par mois, il suffit de téléphoner à la déchetterie ou à la CCTB (voir n° en fin de bulletin), c'est un service gratuit !

Le tri sélectif sera bientôt mis en place sur notre commune, cela demandera à tous des habitudes nouvelles, mais c'est cette prise de conscience citoyenne qui nous permettra de laisser à nos enfants une terre sur laquelle il fera encore bon vivre...

Une réunion publique d'information est prévue cet automne sur ce sujet.



Subventions aux associations

Nous vous rappelons que toute demande de subvention doit être motivée par un écrit, cette demande doit être déposée au plus tard le 28 février.

Le versement de la subvention ne sera ensuite effectué qu'au vu du bilan d'activité et du bilan financier de l'année écoulée.



Du bon usage...

Du réseau d'eau

Nous vous rappelons le règlement du service de distribution d'eau potable (ce règlement a été publié dans un bulletin municipal, il est également disponible en Mairie) : tous les compteurs sont plombés et ne doivent sous aucun prétexte être démontés sans l'accord des services de la Mairie.

Au titre du règlement, tout contrevenant s'expose à des sanctions.

Des chemins communaux et ruraux

Nous constatons que des pierres sont déposées en bordure de parcelles. Lors des opérations de débroussaillage et de fauchage de l'herbe, il y a souvent de la casse sur l'épaveuse.

Si les chemins ont une bande de roulement de 3 mètres, l'emprise communale est de 6 mètres. Lors des travaux de labour, il est souhaitable de préserver ces accotements pour un bon entretien des caniveaux et ainsi assurer un écoulement correct des eaux de ruissellement.

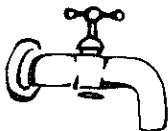
Histoires d'eau...

La prochaine mandature sera marquée par d'importants travaux sur le réseau d'eau et le réseau d'assainissement. Actuellement nous en sommes aux phases d'étude : étude diagnostic pour le réseau d'eau potable et schéma directeur pour le réseau d'assainissement :

Etude diagnostic du réseau d'adduction d'eau potable :

Cette étude obligatoire pour obtenir des subventions doit conduire à une analyse fine du réseau de production et de distribution de l'eau (pose de compteurs de production, recherche des fuites etc...).

Pour cette étude, la CCTB est maître d'ouvrage, 6 communes sont concernées, le coût total de l'opération est de 825 000 F HT (étude subventionnée à 80 % par l'Agence de l'eau et la Région).



Le schéma directeur d'assainissement :

Cette étude sert à définir les orientations en matière d'assainissement et à prévoir les systèmes d'épuration à mettre en place pour être en conformité avec la loi.

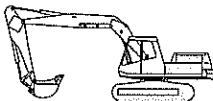
Coût de l'étude 110 000 F HT (subventionnée également à 80 %), le bureau d'étude choisi est le CERET à Ribiers sous maîtrise d'ouvrage de la CCTB.

Les travaux prévus sur le réseau d'eau potable :

Il est prévu pour 2001 la construction d'un réservoir de 300 m³ à proximité du lieu dit Bigot et un

renforcement du réseau d'eau (chef-lieu, St-Laurent). Ce nouveau réservoir a pour but d'équilibrer la distribution d'eau pour les secteurs urbanisés à proximité du chef lieu et d'assurer une défense contre l'incendie.

Coût prévisionnel du projet : 1 670 000 F HT, projet actuellement bloqué, les subventions ne seront allouées qu'après la réalisation de l'étude diagnostic.



La redevance sur la pollution domestique

Le dernier recensement nous a fait passer un seuil en matière de taxe, nous sommes maintenant redevable de la redevance sur la pollution domestique.

Cette redevance sera à répercuter auprès des abonnés du réseau d'eau de la commune à compter de 2001, soit 0,60 F environ par m³ facturé.



Relevé de la consommation d'eau :
Il sera effectué de façon impérative entre le 1er et le 31 juillet 2001

3 - La dernière habitante.

L'enregistrement de la vente n'eut lieu à Gap que le 10 juin; ce 12 mai, dans l'après-midi, il fallait vider toutes les pièces du château. Les commissaires du district et de la municipalité dressent la liste de ce qui, non vendable, peut être utilisé. Et ils trouvent, "dans divers membres" de la maison :

- trente draps de lit en mauvais état;
- quatre mauvaises couvertures de laine;
- quatre bois de lit et cinq colonnes de bois de lits;
- quatre mauvais matelas et un mauvais traversin;
- trois chaudrons en cuivre et une marmite en cuivre.

Tout ceci est immédiatement emballé et transporté au Directoire de District, avec sans doute les biens les plus précieux à nos yeux : les livres qui remplissent la bibliothèque, les papiers qui se trouvent "aux archives de ladite maison", le tout emporté dans deux malles et sept sacs.

Ce n'est pas tout, reste la cave et le grenier ! Leur contenu est revendiqué par Etienne François Ignace Gruel, frère de Jean-Jacques, fermier du domaine. Les représentants de la municipalité de Sigoyer refusent d'attester en faveur d'Etienne Gruel.

Ce 12 mai, les commissaires font donc apposer les scellées sur les portes de la cave et du grenier et chargent le nommé Pierre Martin de veiller à leur garde jusqu'à ce que l'administration ait tranché. Pierre Martin fut-il un bon gardien. Je ne sais. Toujours est-il que un mois plus tard, Baudin, lui aussi fermier des De Gruel à Prachard, tenta de vendre le vin entreposé dans la cave du Château ce qui déclencha une véritable émeute dans Sigoyer.

Autre responsabilité pour Pierre Martin : il doit s'assurer de la garde des biens et de la personne de la domestique de la Citoyenne

Caritat (la comtesse récemment décédée). Cette domestique, Marguerite Salicon (ou encore Sélicon ou Sellicon) est infirme et est "hors d'état de sortir de l'appartement" consigne le commissaire. Ce dernier lui laisse également "la petite chambre ou loge", ainsi qu'un lit garni avec paille, matelas, couverture, deux draps de lit, deux chaises en paille, trois vieux fauteuils rembourrés, trois tabourets, un grand placard de bois blanc et une marmite.

Tous ont signé le compte rendu, procureur, syndic et commissaire divers. Pierre Martin a quand à lui déclaré "ne le savoir". Marguerite Salicon mourra sept ans plus tard, à septante-trois ans, dans sa loge du château. Elle en fut ainsi la dernière habitante.



Il ne reste rien aujourd'hui de ce château, tout juste en devine-t-on l'emplacement. C'était pourtant un bâtiment imposant pour l'époque, une vingtaine de pièces, cuisine, plusieurs chambres, granges et écuries à part. Admirablement situé, il n'a pas survécu aux tempêtes qui ébranlèrent, à la même période, la France avec la fin de la monarchie absolue, et Sigoyer du Dô avec les colères du Baudon et du Picenton. Jusqu'aux pierres, tout a été éparpillé

Si le cœur vous en dit, si une visite vous intéresse, faites moi signe : il y a encore, sur le site, quelques vestiges rappelant le Sigoyer d'antan.

Michel ROBERT

LE COIN DES ASSOCIATIONS

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Depuis quelques années nous commémorons la fin de la guerre d'Algérie, le 19 mars à LARDIER. Devant le nouvel emplacement du monument au morts de LARDIER en présence des autorités de nos communes de LARDIER, FOUILLOUSE et SIGOYER, des représentants des différents conflits, il fut rendu un vibrant hommage aux 23196 soldats tués en Algérie.

Les anciens combattants de cette guerre, lancinante, tragique et douloureuse sont souvent majoritaires dans notre association. Il ne s'ensuit pas pour autant un oubli de leurs aînés.

Dans ce même esprit de regroupement autour de notre nouveau drapeau du piémont de CEÛZE, l'armistice du 8 mai 1945 fut célébrée en collaboration avec la commune de FOUILLOUSE. A SIGOYER, la cérémonie commencée à 10 heures fut présidée par M. Michel MEUNIER représentant M. le MAIRE, en présence de M. Jean-Michel ARNAUD, conseiller général, mais aussi d'une délégation des corps de gendarmerie et des pompiers de LA SAULCE. La gerbe fut déposée à l'aide des jeunes de SIGOYER, toujours présents dans ces commémorations.

Les manifestations suivirent leur cours traditionnel. Les enfants des écoles, toujours plus nombreux, accompagnés par leur institutrice Isabelle WAGNIES, portèrent fièrement les drapeaux de la communauté européenne, prêts pour la circonstance par la Mairie. Ces drapeaux ont préalablement fait l'objet d'une leçon à l'école sur leur signification et leur origine. Monsieur PARA Fernand lança un appel pathétique pour que l'on continue à se souvenir des anciens prisonniers de guerre de moins en moins nombreux. Les enfants de l'école dirigés par Isabelle WAGNIES chantèrent magistralement l'hymne européen, ils projettent de nouvelles interprétations patriotiques.

A la fin de la manifestation, nous nous sommes rendus à l'invitation du Maire de FOUILLOUSE pour continuer le déroulement de cette cérémonie. Nous avons assisté à la messe pour la Paix, cortège, dépose de gerbe, présentation du nouveau drapeau devant le piquet d'honneur du régiment du 4ème chasseur et une nouvelle délégation des gendarmes et pompiers de LA SAULCE. La musique était assurée par Yves RAMBAULT. Un apéritif offert par la Mairie de FOUILLOUSE clôtura l'anniversaire de l'Armistice que beaucoup d'entre nous ont gardé dans leur mémoire.



CLUB DES AINES

Nous avons terminé le XX^e siècle avec l'arbre de Noël le 21 décembre 2000. Chaque membre du club a reçu un cadeau avec un excellent goûter.

Le XXI^e siècle a débuté le 11 janvier avec le gâteau des rois, puis les bugnes le 15 février avec un loto doté de nombreux lots remis par les commerçants de GAP, les compagnies d'assurance et l'hôtel MURET.

Le 15 mars, lors de l'assemblée générale, le bureau a été réélu et la réunion a été l'occasion de déguster des tourtons du champsauro.

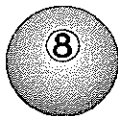
Le spectacle flamenco qui devait avoir lieu à Cèze est reporté au mois de juin et le traditionnel pique nique aura lieu en juillet en fonction du temps.

Plusieurs membres du club sont à l'hôpital ou en maison de repos : Madame PARA Hélène, Madame MARTIN-TEYSSERE Yvonne ainsi que Monsieur PETER Jean.

Tous les jeudis, nous sommes à la salle des deux Cèze pour vous recevoir et passer de bons moments ensemble.

Deux décès de membres du club : Monsieur UBAUD Roger et Madame PELLOUX Jeanne.

*Le président
MARTIN-TEYSSERE Henri*



FOYER D'ANIMATION DE SIGOYER

Cet hiver encore, les bénévoles du foyer d'animation ont assuré les manifestations suivantes : un concours de mounes, un concours de belote, le traditionnel carnaval suivi de son bal ainsi que de nombreuses soirées théâtre.

Toujours dans un but de dynamiser le village, le foyer prévoit d'autres animations pour le courant de l'été. Il est prévu : un méchoui (dont la date et le lieu seront précisés ultérieurement). Le temps étant cette année en notre faveur, les feux de la Saint-Jean du 23 juin 2001 ont été une réussite.

Notez également que les concours nocturnes de boules reprendront au environ du 30 juin 2001, tous les vendredis à partir de 9h00 et ce jusqu'à fin août.

Le bureau du Foyer d'Animation de Sigoyer rappelle que toutes les personnes désirant s'impliquer au sein de F.A.S ou pouvant apporter son aide sera la bienvenue.

Le Bureau

ASSOCIATION

L'association n'est officiellement constituée que depuis le 11 janvier 2001 et publiée au JO le 3 mars 2001. Néanmoins, elle a démarré ses activités il y a environ 1 an, par l'ouverture de formations en informatique deux fois par semaine à l'intention des habitants de Sigoyer. Ces "cours" étaient dispensés initialement sur l'ordinateur dans la bibliothèque de l'école avec un accès Internet, mais aussi sur deux ordinateurs gracieusement prêtés par des habitants de la commune et dévolus au traitement de texte et autre logiciels. En janvier 2001, l'association a transféré ses activités dans une salle de l'ancien presbytère, mise à disposition par la municipalité.

Pendant l'année qui s'est écoulée, l'équipement de l'association s'est étoffé avec du matériel de récupération et l'achat de 2 ordinateurs neufs (mars 2001). Elle dispose aujourd'hui de 7 ordinateurs en état de fonctionnement, dont 2 sont destinés à équiper l'école, de 2 hubs (pour raccorder les ordinateurs en réseau) et d'une imprimante.

Par ailleurs, des démarches ont été engagées pour démarrer la construction d'un site Internet. Dans le cadre de ses études, Anaïs MICHALINOFF s'occupera de proposer la maquette du site mais également de participer à son élaboration. Il nous faut maintenant lancer au sein du village, la dynamique qui permettra de produire du contenu et de le mettre à jour. Nous profitons du bulletin municipal, pour lancer un appel à toutes les personnes intéressées par cet ambitieux projet. Nous avons besoin de vos compétences, de vos idées et de votre motivation.

Une assemblée générale est prévue à la rentrée scolaire afin de présenter le club. Cette assemblée sera l'occasion de vous montrer le travail réalisé sur le site, la nouvelle salle du club mais également la naissance des adhérents ! Le club devenant

NET@SIGO

association, les cotisations seront mises en place à partir de septembre 2001.

La cotisation annuelle pour une personne a été fixée à 100,00 francs (15,25 Euros), et une cotisation familiale est prévue pour un montant annuel de 200,00 francs (30,50 Euros).

Il est important de noter que ce travail de formation et de constitution de parc informatique a été réalisé, jusqu'à présent, sans aucun apport financier extérieur, ni cotisation, ni subvention, mais grâce à l'esprit dynamique et communautaire de ceux et celles qui ont bien voulu partager notre projet. Le versement récent d'un don privé de 15000,00 Francs (2288,00 Euros) et de la subvention de la commune de 3000,00 Francs (457,6 Euros), bientôt suivi de la mise en place de la cotisation des adhérents permettront donc à l'association de franchir une étape supplémentaire dans son développement.

- Compléter l'équipement : imprimantes, scanner, webcam, etc...
- Mettre en réseau tous les ordinateurs par groupe de gestion indépendant : école, club, mairie.
- Acheter un routeur pour partager un ou deux accès Internet entre tous les ordinateurs du réseau.
- Construire et gérer le site Internet destiné notamment à valoriser les atouts de la commune
- Poursuivre des actions de formation : séances bi-hebdomadaires, soutien au projet de l'école.

Il est à noter qu'à la demande de nos adhérents, les animateurs proposent de modifier les horaires des séances hebdomadaires. Les séances du mercredi sont conservées aux mêmes heures (19h30-21h00) mais les séances du vendredi sont décalées de 20h30 à 22h00.

Le bureau

LES AVENTURES DE

PLANETE MOMES SIGOYER



(suite)

Voilà, l'été arrive et Planète Mômes termine ses activités pour l'année scolaire.

Depuis 2 mois déjà, l'atelier perles qui a fait de nombreux adeptes est en veilleuse et reprendra en septembre.

Sabine continue à nous faire découvrir le dessin et nous espérons de nouveaux talents pour la rentrée.

L'atelier photo organise deux nouveaux concours : «Fleurs et Eau » pour septembre 2001 et « Couleurs d'automne, Frimas d'hiver » pour mars 2002. L'exposition du concours précédent «Regards sur le village » valait le déplacement et gageons que les prochaines photos seront tout aussi réussies.

En décembre, nous avons organisé les activités classiques de fin d'année : décoration de pommes de pins par les tous petits et confection de figurines de Noël en perles par les plus grands, décoration de la salle des 2 Céuize et préparation d'un petit «cadeau-goûter » à l'occasion du spectacle de Noël de l'école.

Le 28 décembre la piscine de Fontreyne était réservée aux enfants de Planète Mômes. Ils étaient une vingtaine qui ont bien profité des jeux mis à leur disposition. Nous remercions Pascale qui assurait la surveillance ainsi que les parents accompagnateurs.

En janvier, Anne Lopez est revenue nous dire de nouveaux contes. Ce fut une belle soirée.

Avec l'arrivée du printemps, nous avons fait sa fête à l'hiver en brûlant Caramentran sur la place publique. Cette manifestation, organisée en partenariat avec le Foyer de vie des Guérins et le Foyer d'animation de Sigoyer a réuni tant de participants que le goûter de clôture a du se faire en plein air.

Pendant les vacances d'avril, nous avons proposé un stage de percussions. Les participants en sont repartis ravis avec l'espoir d'une nouvelle rencontre.



Pour la soirée poésie «KIDIQUOI» les enfants étaient venus nombreux. Après une légère réserve, les enfants (et les adultes présents) se sont lancés sur scène et nous ont charmé les oreilles avec leurs poèmes préférés. Nous ne pouvions plus les arrêter ...

Joëlle et Isabelle qui ont assuré l'organisation du tournoi de jeux de ballons du 19 mai ont été bien récompensées car ce fut une réussite. Cet après midi a permis aussi aux parents de brûler quelques calories ! Nous avons prévu un goûter bien apprécié des enfants. Dan est venu faire les photos des podiums. Chaque enfant participant en a reçu un exemplaire.

Les échos que nous avons deci-delà, nous amènent à repenser l'organisation des réunions. Nous avons donc décidé de nous rencontrer tous les premiers mardi de chaque mois. Ainsi, chacun pourra, s'il le souhaite, s'organiser pour y participer. Les prochaines réunions auront donc lieu les 3 juillet et 7 août à 20h30.

Nous rappelons que ces réunions sont ouvertes à tous(tes), enfants et adultes et que votre participation, même occasionnelle est toujours la bienvenue.

Nous vous souhaitons à tous un bel été ...

Brigitte Charles

QUOI DE NEUF A LA BIBLIOTHEQUE ?

La bibliothèque ...

D'abord, une salle toute neuve, conviviale, indépendante de l'école, qui a remplacé les deux armoires que les livres du relais occupaient au fond de la classe des petits. Nous nous sommes agrandis.

Un stock de livres souvent renouvelé ...

Nos étagères comptent plus de 1000 volumes : romans, documents, livres pour enfants, revues, ouvrages sur les Hautes-Alpes, bandes dessinées, contes etc...

Vous pouvez aussi commander par notre intermédiaire les ouvrages qui vous intéressent particulièrement :

- le bibliobus renouvelle le fond deux fois par an,
- et une navette passe tous les deux mois pour amener vos demandes.

Des animations pour jeunes lecteurs ...

La bibliothèque est ouverte aux bébés lecteurs de 0 à 3 ans en période scolaire.

Le jeudi à partir de 11 heures jusqu'à la sortie de l'école

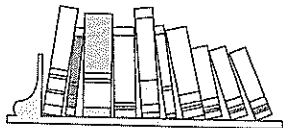
Cet horaire risque d'être remplacé par le vendredi à la rentrée prochaine comme cela le jour "bibliothèque" sera identifié comme le vendredi.

Et bientôt les horaires ...

Nous sommes désormais plusieurs à partager les heures d'ouverture, et nous envisageons de changer les horaires à partir de la rentrée prochaine afin de faciliter l'accès aux personnes qui travaillent. Ce serait à priori le vendredi de 16 heures et 20 heures mais rien n'est définitivement fixé, alors faites nous part de vos réflexions et de vos souhaits.

Les responsables

*B. DEVAUX, C. ROBERT, C.
SOLENGHI et O. SOUBRANE*



LE COIN DE L'ÉCOLE

LE BAL KRAFT

Samedi 17 mars à la salle des deux Ceûze, on est allé voir un spectacle de danse et de musique. On était assis sur des coussins de différentes couleurs. Selon notre couleur on allait danser la valse, la danse irlandaise et différentes danses. Il y avait une danseuse et deux musiciens. La danseuse peignait en dansant la robe en kraft de la star : Lola Kraft. A la fin, les musiciens nous ont présenté les instruments qu'ils avaient utilisé pour le spectacle et nous avons pu les toucher.

Les CP, CE 1 et CE2

LE SPORT C'EST COOL

Judi 5 avril, nous sommes allés à la rencontre sportive au stade de la Saulce. Là, nous avons participé à une course longue d'une heure. Nous nous étions entraînés à courir en relais pendant 45 minutes au stade de foot et dans la cour. Grâce à notre travail d'équipe, tous ensemble, nous avons parcouru 64 km. C'était épuisant pour certains, alors nous les avons encouragés et nous avons courus avec eux. Tout le monde a couru la même distance.

A la fin, il y a eu la remise des prix, nous avons été les premiers mais les autres écoles étaient aussi joyeuses que nous. La fédération nous a offert un goûter et une coupe. On s'est bien amusé.

Loan, Sylvain, Loïc, Adrien et Julian



NOTRE PREMIER PERMIS

Le 12 avril 2001 les gendarmes sont venus faire passer le permis de vélo à la classe de cycle 3 à l'école. On a passé deux tests qu'on avait préparé à l'avance sur CD ROM d'ordinateur puis sur diapositives. Sur une fiche, on a répondu à un questionnaire à l'écrit puis sur la place on a fait un circuit à vélo avec des panneaux. On était noté sur 20 points à chaque test. En tout on devait avoir au moins 24 points pour avoir le permis. C'était super.

Grégory, Robin et Valentin

L'ARMISTICE

Mardi 8 mai, au monument aux morts la classe du cycle 3 a chanté l'hymne européen et a porté des drapeaux pour célébrer la fin de la deuxième guerre mondiale.

Laure, Laura et Juliette

LE PRINTEMPS DU LIVRE

Comment prendre le train ?

Tout d'abord, il faut aller à la gare... Ensuite, on va au guichet. Là on demande un billet en indiquant le jour, l'heure et l'endroit où l'on veut aller. Le monsieur ou la dame tape les renseignements sur l'ordinateur et il nous donne le billet. Nous le lui payons. Avant d'aller attendre le train sur le quai, il faut composer le billet c'est à dire qu'on met le billet dans un composteur qui fait un petit trou qui marque la date (le jour de l'année) et le numéro de la gare. Après on peut sortir sur le quai pour attendre le train. Une fois le train arrêté, on monte dedans, on s'assoit sur des sièges.

Alors le train peut démarrer et il roule sur des rails. Si le contrôleur passe, il faut lui montrer le billet et il le poinçonne.

La classe de maternelle

NOTRE PRINTEMPS

Vendredi 11 mai, nous sommes allés au printemps du livre de jeunesse à Veynes. Cette année le thème était le train.

D'abord, nous sommes allés au collège, où nous avons pris l'Orient-Express. Nous sommes partis à Paris, puis à Vienne en Autriche, puis à Budapest en Hongrie, puis à Bukarest en Roumanie puis à Istamboul en Turquie. Dans chaque pays, nous avons appris à dire bonjour, nous avons senti différents arômes, nous avons vu différents paysages, nous avons touché des objets et dansé les danses du pays.

Puis nous avons vu une exposition sur les trains et vu le premier film sur les trains fait par les frères Lumière.

Avec la classe des maternelles, nous avons pris le Train Express Régional pour aller pique-niquer à Aspres sur Buëch. Nous sommes rentrés dans la cabine du conducteur pendant que le train roulait.

Ensuite, un petit train nous a amené de la gare à la salle des arcades. Nous avons acheté deux livres de Fabian Grégoire que nous avons fait dédicacer par l'auteur.

Après, nous sommes allés sur un vrai petit train à vapeur et chaque groupe a fait deux tours. Après, nous avons vu un autre film sur les trains à vapeur quand il y avait la guerre et avant.

A la fin de la journée, nous sommes montés dans le car et nous avons vu notre copain Rémi avec sa nouvelle classe. C'était une journée merveilleuse, nous avons vu plein de choses et nous nous sommes bien amusés.

La classe de cycle 2

VIVE LES LIVRES ET LE PRINTEMPS

Vendredi 11 mai, la classe de cycle 3 est allée au printemps du livre qui s'est déroulé à Veynes. Le thème de cette année était le train.

Le matin nous sommes allés à l'atelier théâtre où nous avons pratiqué des jeux extraordinaires. Le moment est venu d'aller à l'écomusée, où nous avons découvert des machines anciennes utilisées au temps de l'invention des trains. En sortant, nous avons regardé un film sur l'évolution des trains et comment ils fonctionnaient. Enfin pause casse croûte dans un parc. En route vers les arts à l'atelier de bandes dessinées où nous avons appris à dessiner de véritables personnages de B.D (schtroumpfs, tintin, ...). Enfin nous sommes allés à la rencontre des auteurs aux arcades, où la classe a acheté un livre sur la Résistance et les trains (Vapeurs de Résistance). Un stylo dans la main et que la dédicace commence ! Suite à cette sortie nous avons beaucoup parlé de la Résistance et nous avons invité les anciens à venir nous parler de la deuxième guerre mondiale à Sigoyer.

Léo, Mathilde et Léo



LE SPECTACLE DES TROIS CHARDONS

Le 14 mai nous sommes allés à un spectacle à Pelleautier « Tchico au pays des indiens sages ». Nous avons vu le vautour, le singe et le caïman. Puis nous avons appris 3 chansons :

- Tchico traverse la prairie
- Tchico traverse la forêt
- Tchico traverse la rivière

Après il y a eu un goûter offert par l'école de Pelleautier.

Marine-Mylène-Valérian

UN SAVOIR PARTAGE ENTRE GENERATIONS

Nous avons eu l'occasion de rencontrer quatre personnes du 3^{ème} âge qui ont eu la gentillesse de répondre à nos questions sur "la résistance à Sigoyer" et sur "la vie dans notre village au moment de la seconde guerre mondiale". Chacun nous a raconté un petit morceau de son histoire.

Mr MARTIN-TEYSSERE qui était enfant pendant la guerre, nous a expliqué qu'à l'école il n'y avait qu'un seul cahier pour toute la classe. Tous les matins les écoliers hissaient le drapeau français. Après avoir parlé de son enfance, il nous a montré des objets qu'on utilisait pendant la guerre :

- des tickets de rationnements
- des chaussures en bois que les enfants portaient
- des lettres que l'on envoyait aux prisonniers

Mme PAUL alors qu'elle avait seulement 12 ans, a eu le courage de faire passer un résistant pour son père, ce qui n'était pas évident pour son âge. Elle faisait également passer des messages de SIGOYER à GAP dans le guidon de sa bicyclette.

Mr NAL lui, était résistant à la grotte des maquisards. Les maquisards s'occupaient de faire sauter des centrales électriques, d'aller chercher des tickets de rationnements. Pour le ravitaillement, les résistants écoutaient "Radio-Londres" et lorsqu'ils entendaient le code "le barreau de la chaise est cassé", ils savaient que des caisses de ravitaillement allaient être parachutées dans les parages. Il nous a aussi raconté qu'un traître parmi les maquisards est allé informer les Allemands de leur présence.

Mr BONNARDEL lui, a été fait prisonnier dans un camp pendant cinq ans. Il travaillait douze heures par jour et même la nuit. Il ramassait des pommes de terre et

fabriquait des rails et des bidons tout ça en étant mal nourri. Les lettres et colis qu'il recevait étaient ouverts et vérifiés par les Allemands. Heureusement, il n'est pas mort de faim et d'épuisement et a pu nous raconter son histoire.

Nous voulons vraiment remercier ces quatre personnes qui nous ont émus avec leurs témoignages.

*Léa, Loïc, Cédric, Mathilde, Kévin,
Maxime et Sylvain*



NOTRE RENCONTRE AVEC LES PERSONNES ÂGÉES

Jeudi 7 juin, nous avons rencontré les personnes du 3^{ème} âge à la salle des 2 Cellz. Nous avons posé beaucoup de questions sur quand ils étaient petits. Après l'école, ils faisaient leurs devoirs le soir et après ils allaient garder les moutons ou les chèvres. Il y avait un cordonnier, deux maréchaux ferrant, 5 cafés, deux boulangers et un boucher à Sigoyer.

Il n'y avait pas de salle de bain dans les maisons mais des gros bacs et l'été on se lavait dans les ruisseaux.

Nous avons vu un vieux rouet en bois. Cela servait à filer la laine de mouton. Nous avons vu aussi une quenouille.

A la fin de l'après-midi, les personnes âgées nous ont offert un goûter. Pour les remercier, nous avons chanté.

Une semaine avant, cinq personnes âgées étaient venues nous raconter comment était leur école quand ils étaient enfants. Ils nous ont dit qu'il n'y avait pas de cantine, qu'ils portaient des blouses noires. Quand ils n'étaient pas sages, leur maître leur tirait les oreilles et leur donnait des coups de règle sur les doigts. Quand ils écrivaient mal, leur maître leur collait la page dans le dos et ils devaient faire le tour du village.

Les CP-CE1

LE ROLLERS

A l'école, les cycle 2 et cycle 3 nous avons commencé les rollers à la mi-mai. Nous avons fait 4 étapes : slalom, saut, jeux, passer dans les couloirs en avant et en arrière, tourner autour des plots. Nous avons tous des protections et ceux qui n'en avaient pas se faisaient prêter des protections par l'école.

Jord, Olivier et Andy



LE DEFI LECTURE

La dernière semaine de juin à l'école de Sigoyer la classe de Sigoyer a participé à un défi lecture avec la classe de la Tourronde. Nous devons lire 30 livres pendant l'année et la classe de la Tourronde a les mêmes livres que nous.

Nous posons des questions et la classe qui a le plus de réponses justes gagne un livre.

Laura-Laura

LA FRESQUE

L'école de Sigoyer a fait une fresque sur le mur du tunnel. Nous nous sommes préparé à l'avance sur des feuilles de papier avec plusieurs techniques. Nous avons mélangé du sable, de la colle, du papier journal ou du papier toilette. Nous avons fait des fonds ensuite nous avons fait des projections.

Grégory-Robin

QUINZE NOUVEAUX SECOURISTES A SIGOYER

A tout âge, on peut devenir secouriste. Deux infirmière sont venues nous apprendre à PROTEGER, ALERTER, SECOURIR pendant 4 séances. Nous avons commencé par un questionnaire à l'écrit pour connaître nos connaissances de secourisme. Puis, nous avons mimés différentes situations d'électrocution, les brûlures, les coupures ... Ce qui nous a le plus plu c'était d'appeler les pompiers (le 18), le SAMU (le 15) et la gendarmerie (le 17). C'était marrant mais il fallait le prendre au sérieux car les secours peuvent ne pas nous croire. Nous avons aussi aimé jouer la comédie de la victime (avec de fausses blessures, du faux sang, du maquillage) et du secouriste.

Nous savons maintenant quand une personne est inconsciente la mettre sur le côté, la couvrir et la rassurer. Le vendredi 29 Juin, nous avons passé un test et nous avons eu un diplôme de secourisme. Nous espérons tous être de vrais secouristes.

Les CMI

ETAT-CIVIL 2001 (1^{er} SEMESTRE)

Naissances

- SABATIER Florian, le 2 février 2001
- BONNARDEL Lison, le 13 mars 2001
- HERVÉ Kelly, le 16 avril 2001
- RAIZIN Annabelle, le 25 avril 2001
- BOUJEANT Clarisse, le 9 mai 2001



Mariages

- MEYNIER Eric et DEVAUX Marie Pierre, le 23 juin 2001
- FLAUD Thierry et CECCALDI Isabelle, le 23 juin 2001



Décès

- GAY-PARA épouse CHAIX Marthe, le 14 mars 2001
- PELLOUX Louise Jeanne, le 2 juin 2001
- GILLET Jonathan, le 11 juin 2001
- GARCIN épouse GREGOIRE Josette Simonc, le 15 juin 2001



(suivants actes ou avis adressés en Mairie entre le 20 décembre 2000 et le 25 juin 2001)

PAGE PRATIQUE :

MUNICIPALITE :

MAIRE : BONNARDEL Alain..... ☎ 04 92 57 91 30
ADJOINTS : LIGOZAT Jeannin ☎ 04 92 57 81 66
MICHALINOFF Jacques ☎ 04 92 57 86 56
MEUNIER Michel..... ☎ 04 92 57 93 51

MAIRIE :

SECRETARIAT..... ☎ 04 92 57 83 31
Télécopie 04 92 57 96 09
OUVERTURE AU PUBLIC lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18 heures

SALLE « LES DEUX CEÛZE » :

RESPONSABLE : CORNIL Jean-Marc..... ☎ 04 92 57 87 47

DIRECTION ECOLE :..... ☎ 04 92 57 91 12

RECEVEUR POSTE :..... ☎ 04 92 57 88 88

DEPARTEMENT :

CONSEILLER GENERAL : M. ARNAUD Jean-Michel, ☎ 04 92 40 38 19
Hôtel du Département - BP159 - Place St-Arnoux - 05008 GAPCedex
Bureau : 04 92 57 83 43
j.marnaud.cg@wanadoo.fr

C.C.T.B. :

DIRECTEUR..... ☎ 04 92 54 16 66
Déchetterie..... ☎ 04 92 54 27 29
Horaires d'ouvertures : mardi, jeudi, vendredi 14 h - 18 h
lundi, mercredi, samedi 8 h - 12 h / 14 h - 18 h

SECOURS :

POMPIERS..... ☎ 18
GENDARMERIE..... ☎ 17 OU 04 92 54 20 05
SAMU..... ☎ 15

ASSISTANTE SOCIALE : Mme BONDARNAUD Sylvette ☎ 04 92 54 05 96

RESPONSABLES DU RELAIS BIBLIOBUS : Mmes ROBERT C., Devaux B. et Soubrane O.
PERMANENCES : horaires en cours de modification (voir article dans ce bulletin)

